Contribution à l'histoire évolutive des calcaires sédimentaires.

Note de M. le Professeur Stanislas Meunier.

J'ai déjà, et à diverses reprises, insisté sur les raisons qui me portent, conformément à une opinion déjà adoptée par plusieurs géologues, à considérer la craie blanche des terrains secondaires supérieurs comme représentant un produit de transformation progressive de la *boue à globigérine ancienne* sous l'influence des destructions bathydriques[1]. Je demande la permission d'apporter à cette conclusion une confirmation nouvelle qui me paraît décisive et qui est procurée par un nouvel examen de calcaires oolithiques qui constituent, comme je l'ai déjà dit, un stade d'évolution de la boue initiale, consécutif à l'état crayeux. Elle consiste, à côté des faits relatifs à la concrétion siliceuse des tests de Bélemnites, dans la structure microscopique comparée de ces calcaires globulifères et des rognons de silex qu'ils renferment si fréquemment et qui rappellent si exactement par leur situation les cordons de rognons siliceux de la craie. Tandis que ces derniers présentent de la manière la plus complète la structure intime de la craie jusque dans la présence des tests de Foraminifères, ceux du calcaire corallien de Tonnerre (Yonne), au lieu d'être oolithiques comme la roche qui les empâte, sont identiques à ceux de la craie sénonienne. Il faut nécessairement en conclure que ces concrétions se sont constituées quand le calcaire n'était pas encore oolithique, comme leurs analogues ont fait dans la craie. Par conséquent, l'état oolithique s'est révélé après une période crayeuse durant laquelle les silex avaient pris naissance. Et aucune observation ne peut être plus décisive pour faire accepter le principe même de l'évolution lithologique sur laquelle j'ai eu déjà l'occasion d'appeler si souvent l'attention. Le fait relatif à Tonnerre m'a été offert également par un nombre notable de localités où les couches oolithiques sont silexifères.

(1) Voir ma *Géologie biologique* (1 vol. de la Bibliothèque scientifique internationale, in-8°, 1914, Paris).